

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10318 / 101549
Givaudan Suisse SA, 1214 Vernier
fabrication, purification de produits chimiques naturels
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
200 H
18.07.2007–17.07.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-10330 / 101549
Givaudan Suisse SA, 1214 Vernier
centrale thermique et machines énergétiques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
18.07.2007–17.07.2010 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 07-10336 / 100449
Plastag SA, 1312 Eclépens
halles de production: extrusion de tubes et profilés en matière synthétiques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
21 H
25.07.2007–24.07.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-10331 / 100507
LBG Hôtels Services SA, – Chailly-sur-Clarens
traitement du linge (lavage, repassage et conditionnement)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H, 25 F
17.04.2005–16.04.2008 (Modification)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 07-10328 / 100299
Febex SA, 1880 Bex
fabrications chimiques (acides phosphoriques et dérivés)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
16 H
30.10.2005–29.10.2008 (Modification)

- 07-10332 / 108473
Reuters SA, 1222 Vézenaz
département «Network Operations»
besoins spéciaux de consommation
9 H
16.07.2006–15.07.2009 (Modification)
- 07-10337 / 100784
BASF Orgamol Pharma Solutions SA, 1902 Evionnaz
production & Finition: Halle 106 + Halle finition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
24 H
01.01.2008–31.12.2010 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

17 juillet 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	17.07.2007
Date	
Data	
Seite	5011-5012
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 781

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.